

PRÉFET DE L'AVEYRON

PREFECTURE

Direction des Services du Cabinet

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle Rodez, le 11 février 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Commission de surendettement de l'Aveyron bilan d'activité de 2019

La Commission de surendettement de l'Aveyron s'est réunie dans les locaux de son secrétariat, à la Banque de France, le 13 février 2020.

À cette occasion, l'ensemble des commissaires, titulaires et suppléants, étaient présents pour dresser le bilan de l'activité en 2019 et tracer les perspectives pour 2020.

Pour mémoire, cette instance, a pour mission d'aider les particuliers qui ne sont plus en mesure de payer leurs charges ou de faire face à leurs dettes. Elle est composée :

du préfet, président,

du directeur des finances publiques, vice-président

du directeur de la cohésion sociale et de la protection des populations, délégué du préfet du directeur de la Banque de France, secrétaire

de représentants des créanciers et des associations familiales ou de consommateurs, de personnes qualifiées en économie sociale et familiale,

de personnes qualifiées dans le domaine juridique.

La Banque de France assure le secrétariat de la commission et l'instruction à ce titre des dossiers qui sont déposés auprès de ses guichets.

Dans l'Aveyron, 401 familles ont déposé un dossier auprès de la commission de surendettement en 2019 contre 412 en 2018, soit une nouvelle réduction de 2.7 % (après celle record de 15% en 2018) à comparer à une baisse nationale de 11,9 %. Cette tendance s'explique encore par les effets positifs dans la durée de la législation plus encadrante en matière de crédits, mais aussi par la recherche accentuée de solutions pérennes par la Commission de surendettement qui agissent ainsi sur la proportion de redépots de dossiers.

Les récentes évolutions réglementaires et législatives des dernières années ont donné les outils pour œuvrer dans cette voie, en fluidifiant la procédure évitant ainsi des multi-dépôts. Il faut toutefois noter en parallèle la baisse du nombre de familles déposant un dossier pour la première fois. Parallèlement, et pour favoriser la prévention et la réactivité des accompagnants, la Banque de France a assuré en 2019 la formation ou l'actualisation des connaissances pour plus de 80 intervenants sociaux afin de leur permettre de mieux détecter et orienter les personnes en difficulté, à l'occasion de rencontres organisées à Rodez, Millau, Villefranche de Rouergue et Saint Affrique.

Le taux de surendettement dans l'Aveyron est l'un des plus faibles de France avec 170 dossiers pour 100.000 habitants (de plus de 15 ans) pour une moyenne nationale de 268 dossiers et régionale de 245.

Cette relative faiblesse du surendettement explique la fréquence mensuelle du rythme de réunions de la Commission de surendettement aveyronnaise.

395 dossiers ont été traités en 2018 par la Commission de surendettement, permettant à autant de familles de sortir des difficultés financières qu'elles connaissaient, par renégociation des conditions de remboursement ou, en fonction de critères spécifiques, par effacement de tout ou partie de leurs dettes.

La faiblesse *relative* – au plan quantitatif - du nombre de dossiers aveyronnais ne doit pas conduire à sous-estimer la gravité des situations traitées et accompagnées par l'ensemble des acteurs impliqués (État, Banque de France, collectivités, justice, banques, travailleurs sociaux, associations, ...) comme en témoigne la part importante (44,8%) - et supérieure à la moyenne nationale (40,5%) - d'orientations prises vers des mesures d'effacement.

L'enquête typologique 2019 fait ressortir les traits caractéristiques suivants, pour le département de l'Aveyron :

51,5 % des personnes surendettées vivent en couple (47% au plan national),

54;5 % des personnes déposant un dossier de surendettement sont des femmes,

46.4 % des dossiers instruits ne présentent aucune capacité de remboursement.

Plus de 37 % des ménages surendettés ont un revenu mensuel net inférieur à 1148 €, **14.2** millions d'euros de dettes globales pour les 401 ménages dont les situations ont été déclarées recevables par la commission en 2019.

Dont **1.2 millions d'euros d'arriérés de charges courantes**, ces arriérés figurant dans 78 % des situations de surendettement,**13 096 €** d'endettement médian, hors immobilier, par ménage surendetté.

Concernant les crédits à la consommation, l'endettement médian s'élève à 10 900 €. La part de dossiers incluant des dettes de crédits à la consommation a baissé de près de 20 points depuis 2012, passant de plus de 86 % des cas à un peu plus de 69 % du total. Enfin, 20 % des dossiers (contre moins de 9 % en 2012) n'ont aucune dette financière (crédits) illustrant ainsi la réorientation au fil du temps de la nature des difficultés menant au surendettement, la part des dettes courantes étant significatives.

Les dossiers de surendettement doivent être déposés à la Banque de France qui assure le secrétariat de la commission. Ils peuvent être envoyés par courrier ou déposés au guichet. La Banque de France propose un accueil personnalisé sur rendez-vous :

- à la succursale de RODEZ, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et 13h30 à 17h00
- au bureau d'accueil de MILLAU (locaux du CCAS), les 1er, 3e et 5e vendredis du mois de 9h à 12h et 13h30 à 16h30

La prise de rendez-vous peut être effectuée directement auprès de la succursale (tél: 05.65.73.38.06) ainsi que sur le site internet de la Banque de France (www.banque-france.fr puis PARTICULIERS puis CONTACT).

Parallèlement, pour toute information générale, la plateforme d'information «Assurance Banque Épargne Info Service» (ABE Infoservice) de la Banque de France propose un service de renseignements téléphoniques relatifs aux procédures de surendettement et de droit au compte, à la consultation des fichiers, aux comptes bancaires et à l'épargne : N° 0811901801

De plus, dans le cadre de sa nouvelle mission d'éducation financière des publics, la Banque de France a ouvert un portail d'information <u>www.mesquestionsdargent.fr</u> qui recèle, pour les particuliers, une mine d'informations sur la gestion de budget, des comptes bancaires, des assurances, de l'épargne, du crédit.

Contacts presse:

Guilhem BLANCHIN, directeur départemental de la Banque de France pour l'Aveyron

tél: 05.65.68.73.01 Courriel: guilhem.blanchin@banque-france.fr

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle **Tél**: 05.65.75.71.36 ou 71.30 **Courriel**: <u>pref-communication@aveyron.gouv.fr</u>





